



## AVIS AUX FABRICANTS DE MÉDICAMENTS MULTISOURCES (GÉNÉRIQUE OU PRODUIT DE SANTÉ NATUREL)

**DATE : Le 1<sup>er</sup> février 2021**

**OBJET : Mise à jour des dates limites de réception des demandes d'inscription pour les produits multisources et abolition du processus d'évaluation prioritaire économique**

---

L'INESSS tient à vous informer que le processus d'évaluation prioritaire économique, applicable aux évaluations de médicaments multisources (générique ou produit de santé naturel), a été revu à la lumière de plusieurs constats, notamment celui du faible nombre de demandes pour lesquelles une évaluation prioritaire s'applique.

Après une consultation menée auprès de ses partenaires (Régie de l'assurance maladie du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux et deux associations de fabricants de médicaments génériques), l'INESSS a décidé d'abolir le processus d'évaluation prioritaire économique. Cela permettra de repousser jusqu'à 12 jours chacune des neuf dates limites de réception des demandes d'inscription à l'INESSS.

Le nouvel échéancier sera en vigueur pour la mise à jour des listes des médicaments prévue le 27 mai 2021. Ainsi, veuillez noter que la date limite de dépôt d'une demande d'inscription passera du 10 mars 2021 au 22 mars 2021. La plateforme C2Atom pour le dépôt des demandes d'inscription sera ajustée en conséquence. L'entièreté du nouveau calendrier pour 2021 se trouve sur notre [site Web](#).

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice de l'évaluation des médicaments et des technologies  
à des fins de remboursement,

Sylvie Bouchard, B. Pharm., D.P.H., M.Sc., MBA